

Une étude sur la perte de biodiversité appelle à « repenser » d'urgence l'économie mondiale

Une nouvelle étude portant sur les principales causes de la perte de la biodiversité dans le monde appelle à une réorganisation urgente et profonde de l'économie mondiale post-pandémique afin d'éviter de plus amples dégâts planétaires.

Le rapport souligne que les règles commerciales, ainsi que les politiques économiques, le poids de la dette, les subventions et les failles fiscales prévalant à l'heure actuelle, ainsi que l'incapacité de longue date des pays riches à honorer leurs engagements en matière d'appuis financiers, non seulement sapent les efforts axés sur la conservation de la biodiversité, mais constituent également des facteurs moteurs de dommages écologiques.

L'étude, menée par des chercheurs de l'université de Lancaster, de l'université de Colombie-Britannique et de l'université de Duke, s'attache à expliquer les manquements aux engagements pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un traité multilatéral primordial dont l'objectif est de conserver et d'utiliser durablement la biodiversité, et de partager équitablement les avantages qui en découlent.

Les chercheurs constatent que l'approche mondiale attendant à l'élaboration des politiques en matière de biodiversité est biaisée, les discussions portant sur la manière d'intégrer la nature dans les règles existantes de l'échiquier économique, plutôt que d'examiner en quoi ces règles sont à la source du problème.

Le rapport met également en lumière combien les investissements dans des projets de protection de la nature ne contribuent guère à enrayer la crise de la biodiversité, car les facteurs économiques sous-jacents à cette crise sont ignorés. Les auteurs avertissent que si une augmentation du financement des actions en faveur de la biodiversité serait la bienvenue, il est nécessaire de s'atteler aux facteurs économiques suivants pour que ces programmes soient efficaces :

- Des règles commerciales et d'investissement qui favorisent les développements nuisibles à la biodiversité.
- Une croissance exponentielle du financement public et privé des industries qui endommagent la biodiversité.
- Des politiques d'austérité et de libéralisation du commerce largement répandues qui sont imposées comme conditions d'accès aux soutiens financiers.
- Le poids de la dette des pays en développement qui épuise les finances publiques et rend impossible l'investissement dans la conservation et l'utilisation durable pour de nombreuses nations.
- Des inégalités internationales et nationales bien ancrées et pour lesquelles le développement économique nuisible à la biodiversité est mis en avant comme le seul remède.
- Les dépenses publiques consacrées aux subventions qui nuisent à la biodiversité éclipsent les dépenses internationales consacrées aux initiatives en faveur de la biodiversité.
- L'évasion fiscale des élites et des entreprises riches qui ponctionne encore plus les caisses publiques.

Les chercheurs montrent que les pays riches ne respectent pas les obligations de financement qui leur incombent en vertu des traités (tels que la CDB). À l'instar, au cours des près de trente années qui se sont écoulées depuis la naissance de la CDB en 1992, les signataires des nations nanties n'ont versé qu'environ la moitié (58 %) de ce qu'ils avaient promis, tout en poursuivant des agendas économiques qui contribuent aux causes de la perte de biodiversité, voire les aggravent.

Jessica Dempsey, du département de géographie de l'université de la Colombie-Britannique, est co-responsable du rapport. « Nos recherches montrent que non seulement des ressources financières supplémentaires sont nécessaires pour endiguer la crise de la biodiversité, mais qu'il faut aussi repenser plus largement la manière dont les règles économiques sont à l'origine de la sixième extinction. Nous devons examiner de près des éléments tels que les politiques fiscales et les politiques en matière de propriété intellectuelle, et même les idées fondamentales qui régissent le fonctionnement de l'économie mondiale, comme ce que signifie pour les gouvernements d'être 'financièrement responsables' alors que l'austérité a si peu de chances de produire des résultats environnementaux positifs », déclare-t-elle.

« Pour faire une analogie avec la pandémie actuelle, le FMI a récemment proposé des paiements de solidarité aux pays du Sud », explique Lim Li Ching, du Réseau Tiers-Monde. « Ceci serait un bon pas pour la biodiversité également, mais de telles initiatives doivent s'accompagner de profonds changements structurels, à commencer par le fait que le FMI cesse d'imposer l'austérité dans ces mêmes pays. »

Les auteurs soulignent comment les inégalités sociales de genre, de classe, de caste et entre les races, influencent non seulement la façon dont les effets de la perte de biodiversité sont ressentis, mais sont elles-mêmes à l'origine de l'extinction et de la dégradation écologique en poussant injustement les pays en développement et les communautés financièrement pauvres à poursuivre des stratégies de survie et de développement écologiquement dommageables. La justice sociale et environnementale doit donc être au cœur des efforts visant à résoudre la crise de la biodiversité.

Le rapport met également l'accent sur la dette, tant monétaire qu'écologique, accumulée par le monde riche aux dépens des pauvres. Les auteurs affirment que le remboursement de ces dettes est crucial, mais qu'il ne peut se faire uniquement en fournissant davantage de fonds par les canaux existants ; de nouvelles règles mondiales sont également nécessaires pour créer une économie plus équitable.

Les auteurs de *Beyond the gap : Placing biodiversity finance in the global economy*, publié par le Réseau Tiers-Monde et l'Université de Colombie britannique en mai 2021, affirment qu'il est temps d'agir, la Covid-19 accélérant le besoin d'une refonte de la structure et de la réglementation de l'économie mondiale qui infuse depuis longue date.

Dans un document d'information accompagnant le rapport complet, les chercheurs présentent cinq recommandations visant à détourner les processus économiques mondiaux de l'appauvrissement de la biodiversité.

Ils appellent les 196 gouvernements qui sont parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à :

- 1. Mettre un terme aux liens entre dette et austérité qui alimentent « l'extractivisme » et entravent la mise en œuvre de la CDB.**
- 2. Réglementer les financements et pénaliser les industries connues pour porter atteinte à la biodiversité et aux droits des peuples autochtones et des communautés locales.**
- 3. Veiller à ce que le financement de la biodiversité n'entrave pas le changement transformateur et ne compromette pas les objectifs de la CDB.**
- 4. Réduire les inégalités de richesse et de pouvoir aux niveaux national et international qui entravent le changement transformationnel.**
- 5. Agir sur le démantèlement des inégalités de classe, de caste, de race et de genre qui sous-tendent la perte de biodiversité et entravent la conservation et l'utilisation durable.**

« Nous appelons à une nouvelle approche de toute urgence, avec une action étatique forte et multilatérale coordonnée, pour réglementer et réorienter les financements qui contribuent à contribuer à dégrader la biodiversité en faveur d'une reprise verte. Cela nécessite de renforcer nos institutions publiques et d'initier de profondes réformes politiques, ainsi que des investissements publics. » déclare Patrick Bigger, du Pentland Centre de l'Université de Lancaster et co-responsable du projet. « Notre étude montre que les financements sont souvent canalisés vers des projets inefficaces, n'ayant pas fait l'objet d'une preuve de concept ou qui sont totalement contre-productifs. Nombre de ces projets reposent sur des financements dits mixtes, qui finissent par soutenir des organisations privées cherchant à s'enrichir, au lieu d'aider directement les pays les plus riches en biodiversité à protéger leurs écosystèmes fragiles et les personnes qui les sauvegardent et en dépendent. » ajoute-t-il.

Les auteurs du rapport sont Patrick Bigger et Jens Christiansen de l'université de Lancaster, Jessica Dempsey, Adriana DiSilvestro, Audrey Irvine-Broque, Sara Nelson, Fernanda Rojas-Marchini, Andrew Schuldt de l'université de Colombie-Britannique, et Elizabeth Shapiro-Garza de l'université de Duke.

FIN

Les co-auteurs disponibles pour des entretiens en plusieurs langues sont listés ci-dessous :

Patrick Bigger du Royaume-Uni, en anglais : p.bigger@lancaster.ac.uk

Jessica Dempsey du Canada, en anglais : jessica.dempsey@geog.ubc.ca

Fernanda Rojas Marchini, en espagnol : fernanda.rm@alumni.ubc.ca

Jens Christiansen, en danois : j.christiansen@lancaster.ac.uk

Lim Li Ching, en anglais : ching@twnetwork.org